

Manifestation aujourd'hui
policiers dénoncent
l'Etatisme de la justice

Un Salarie et une inspectrice sur les bancs des prévenus



CRAN-GEVRIER Unité syndicale affichée devant l'inspection du travail avant le procès du 16 octobre

« Colère, indignation. » Quatre mois après le renvoi devant le tribunal correctionnel d'Annecy d'une inspectrice du travail et d'un ex-salarié de Tefal, les organisations syndicales de l'inspection du travail ne démontent pas. N'importe, ils sont remontés plus que jamais et entendent bien le dire le 16 octobre prochain : date de la nouvelle audience. Ils l'ont confirmé, lundi matin, lors d'une conférence de presse organisée devant les locaux de l'inspection du travail à Cran-Gevrier.

Vraiment à quel saint se vouer,

Après avoir depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme, les policiers ne constatent aucune avancée sur leurs conditions de travail.

Mais leur mouvement est aussi et surtout consécutif au policier grièvement blessé par balles à l'Île-Saint-Denis par un braqueur radicalisé et qui avait bénéficié d'une permission de sortie.

Aujourd'hui à midi, les policiers espèrent se faire entendre du gouvernement. Parmi les points qu'ils exposeront, figurent en bonne place les effectifs, insuffisants, le manque de moyens, des conditions de travail souvent déplorables et aucune perspective de

« Une affaire emblématique » Au sol, un tas de code pénal, sur les murs des banderoles « Pour une inspection du travail indépendante du patronat et du pouvoir politique », sur les tee-shirts, un message sans appel « Pour une inspection du travail indépendant et au service des travailleurs ». « C'est le monde à l'envers. Un salarié, lanceur d'alerte est poursuivi par l'institution judiciaire quand bien même elle est censée le protéger. Demain

me qu'une inspectrice pourraient être arrêtées pour l'autre procès » se jouera au même moment sur la dalle du tribunal, prévient Ian Dufour pour la CGT, avec le concours du théâtre Persistant et le laboratoire d'artistes créateurs sympathiques et engagés (LACSE). L'histoire ?

« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freydier et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.



« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freydier et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.



« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freydier et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.

L'INFO EN + RAPPEL DES FAITS

Janvier 2013 : une inspectrice du travail, appelée par les syndicats de Tefal, relève une irrégularité dans l'accord sur les 35 h. Elle requiert une renégociation. La direction refuse. Un bras de fer s'engage. Quand sa propre hiérarchie, la direction du travail, lui demande de revenir sur sa requête. Les syndicats violent rouge. L'inspectrice se dit victime de pressions, elle est arrêtée pour maladie. Jusqu'au jour où elle est informée, de manière anonyme, de la détention de documents prouvant ces pressions. Saisi, le conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît ces pressions. En juin dernier, l'inspectrice du travail et le salarié qui avait transmis les documents sont appelés à comparaître devant le tribunal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

K.B.

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT : « On assouplit les règles du droit du travail et on tape sur celles et ceux dont la mission est de les faire appliquer »

manque aujourd'hui aussi de maine. Mais c'est bien cette manque qui l'en a empêchée de Tefal qui l'en a empêchée et c'est cette salariée qui se re

de la CGT fait de cette affaire une affaire nationale. Et

et aucune perspective de

Manifestation aujourd'hui
policiers dénoncent
l'Etatisme de la justice



Un Salarie et une inspectrice sur les bancs des prévenus

CRAN-GEVRIER | Unité syndicale affichée devant l'inspection du travail avant le procès du 16 octobre

« Colère, indignation. » Quatre mois après le renvoi devant le tribunal correctionnel d'Annecy d'une inspectrice du travail et d'un ex-salarié de Tefal, les organisations syndicales de l'inspection du travail ne démontent pas. N'importe, ils sont remontés plus que jamais et entendent bien le dire le 16 octobre prochain : date de la nouvelle audience. Ils l'ont confirmé, lundi matin, lors d'une conférence de presse organisée devant les locaux de l'inspection du travail à Cran-Gevrier.

vraiment à quel saint se vouer.

Après avoir depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme, les policiers ne constatent aucune avancée sur leurs conditions de travail.

Mais leur mouvement est aussi et surtout consécutif au policier grièvement blessé par balles à l'Ile-Saint-Denis par un braqueur radicalisé qui avait bénéficié d'une permission de sortie.

Aujourd'hui à midi, les policiers espèrent se faire entendre du gouvernement. Parmi les points qu'ils exposeront, figurent en bonne place les effectifs insuffisants, le manque de moyens, des conditions de travail souvent déplorables et aucune perspective de

« Une affaire emblématique » Au sol, un tas de code pénal, sur les murs des banderoles « Pour une inspection du travail indépendante du patronat et du pouvoir politique », sur les tee-shirts, un message sans appel « Pour une inspection du travail indépendant et au service des travailleurs ». « C'est le monde à l'envers. Un salarié, lanceur d'alerte est poursuivi par l'institution judiciaire quand bien même elle est censée le protéger. Demain

comme qu'une inspectrice pourraient donner l'autre procès » se jouera au même moment sur la dalle du tribunal, prévient Ian Dufour pour la CGT, avec le concours du théâtre Persistant et le laboratoire d'artistes créateurs sympathiques et engagés (LACSE). L'histoire ?

« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freyder et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.

L'INFO EN +
RAPPEL DES FAITS
Janvier 2013 : une inspectrice du travail, appelée par les syndicats de Tefal, relève une irrégularité dans l'accord sur les 35 h. Elle requiert une renégociation. La direction refuse. Un bras de fer s'engage. Quand sa propre hiérarchie, la direction du travail, lui demande de revenir sur sa requête. Les syndicats veulent rouge. L'inspectrice se dit victime de pressions, elle est arrêtée pour maladie. Jusqu'au jour où elle est informée, de manière anonyme, de la détention de documents prouvant ces pressions. Saisi, le conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît ces pressions. En juin dernier, l'inspectrice du travail et le salarié qui avait transmis les documents sont appelés à comparaître devant le tribunal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

K.B.



« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freyder et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.

L'INFO EN +
RAPPEL DES FAITS
Janvier 2013 : une inspectrice du travail, appelée par les syndicats de Tefal, relève une irrégularité dans l'accord sur les 35 h. Elle requiert une renégociation. La direction refuse. Un bras de fer s'engage. Quand sa propre hiérarchie, la direction du travail, lui demande de revenir sur sa requête. Les syndicats veulent rouge. L'inspectrice se dit victime de pressions, elle est arrêtée pour maladie. Jusqu'au jour où elle est informée, de manière anonyme, de la détention de documents prouvant ces pressions. Saisi, le conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît ces pressions. En juin dernier, l'inspectrice du travail et le salarié qui avait transmis les documents sont appelés à comparaître devant le tribunal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

K.B.

« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freyder et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DL-J.B.

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT : « On assouplit les règles du droit du travail et on tape sur celles et ceux dont la mission est de les faire appliquer »

qui inquiète les inspecteurs mais aussi tous les salariés.»

manque aujourd'hui aussi de moyens. Mais c'est bien cette

de Tefal qui l'en a empêchée. La CGT fait de cette affaire une affaire nationale. Et si c'est cette salariée qui se re